

BULLETIN MUNICIPAL

PUYREAU



Rue Eugène de Thiac

2^{ème} semestre 2023

Le Mot du Maire

Chères Podio-régaliennes, chers Podio-régaliens,

Nous le savons tous, les trois années qui viennent de s'écouler ne s'apparentent pas à un long fleuve tranquille.

A la crise sanitaire, se sont ajoutés une crise économique, climatique, énergétique et un conflit international qui nous oblige, nous élus, à relever de nombreux défis au quotidien tout en continuant à nous projeter dans l'avenir.

Dans ce contexte, nous devons penser nos projets avec une certaine prudence tout en gardant une vision optimiste de nos capacités à faire encore progresser notre commune et servir nos concitoyens.

Dans cette optique, nous avons par exemple fait appel à Emmanuel, pour aider notre agent dans les tontes, débroussaillages et autres activités très chronophages au vu des conditions climatiques de ce début d'été. Pour ce faire, nous avons conclu une convention avec l'ADAPEI Charente de Ruffec (association parentale au service du handicap). Ce nouveau binôme fonctionne très bien. Nous renouvelerons donc l'expérience chaque fois que cela sera nécessaire.

Par ailleurs, nous avons choisi de prendre les devants face à la menace de voir fermer une des classes de notre RPI (Regroupement pédagogique intercommunal). Nous avons ainsi demandé à M. le Directeur académique de venir visiter nos écoles et la bibliothèque. Résultat : un directeur tellement heureux de voir des écoles et des collectivités fonctionner aussi bien, qu'il n'y aura pas de fermeture de classe ! Merci à mes collègues de Saint-Ciers et de Nanclars qui nous ont soutenus dans cette lutte pour sauver nos écoles.

Et maintenant, place aux moissons, place aux beaux jours, place aux balades le long de la Bonnière...

L'ensemble du conseil municipal, les agents et moi-même vous souhaitons un très bel été.

Didier BERTRAND

Maire de Puyréaux



Bienvenue aux nouveaux petits podiorégaliens

Mathéo LOBO
Né le 4 Janvier 2023
6 lotissement Les Albizias

Nos tourtereaux

27 Mai 2023
Amélie FUMERON
Bertrand DEBIT
Le Chemineau



Nos regrettés défunts

M. MORA Michel
10 rue du Boquet
Décédé le 2 Février 2023
A l'âge de 74 ans

M. MARSAULT Norbert
3 rue du Chatelard
Décédé le 24 Février 2023
A l'âge de 76 ans

M. AUGIER Jean-Luc
2 rue du Général Léchelle
Les Brangeries
Décédée le 19 Mars 2023
A l'âge de 69 ans

Nos Associations communales

Dates à retenir

12 Septembre 2022 : Reprise section Fitness organisée par le CJRP (renseignements au 06.44.78.54.43)

13 Septembre 2023 : Cours de danses orientales de 18h30 à 20h tous les mercredis avec 2 séances offertes. Renseignements par mail à djemaaya16@gmail.com

30 septembre : Bourse des collectionneurs (capsules de champagne) Club des aînés (Les Podiorégaliens)

04 novembre : Concours de belote Club des aînés (Les Podiorégaliens)

23 novembre : Spectacle à JONZAC (Les perles de l'Amérique du sud) Club des aînés (Les Podiorégaliens)

25 Novembre : repas dansant Tartiflette organisé par le CJRP. Inscription avant le 20/11 au 06.44.78.54.43

16 décembre : Repas de Noël Club des aînés (Les Podiorégaliens)

Informations communales

Repas des Aînés 2024

La Municipalité organisera un repas des Aînés au printemps 2024. Les bénéficiaires de ce repas doivent avoir au moins 65 ans dans l'année. Si vous avez 65 ans en 2024 ou si vous êtes nouvellement arrivés sur la commune, merci de vous signaler en Mairie ou par mail à fsouchard@puyreaux.fr.

Déchets ménagers et recyclables

Nous vous rappelons qu'il est strictement interdit de jeter vos déchets ménagers (sacs noirs) et recyclables (sacs jaunes) dans les containers se trouvant à la salle polyvalente et aux écoles (cantine).

Vous pouvez retrouver les jours de passage de la collecte des déchets sur le site de votre commune « puyreaux.fr » dans la rubrique « Collecte des ordures ménagères » ainsi que sur le site de Calitom.

Pour rappel : lorsqu'un jour de la semaine est férié avant le jour de collecte, celle-ci intervient le lendemain du jour initialement prévu.

Bibliothèque Le Petit Mairat

BIBLIOTHEQUE LE PETIT MAIRAT

HORAIRES D'ETE 2024

Mardi	16h00 à 18h00
Mercredi	10h00 à 12h30 14h00 à 18h00
Samedi <small>(1^{er} et 3^{eme} du mois)</small>	10h00 à 12h30

La bibliothèque sera fermée

Samedi 15 juillet et Mardi 18 juillet 2024

Informations préfectorales



Dans votre entourage proche, amical, familial, vous connaissez sans doute un jeune de 16 ans. **S'est-il fait recenser ?**
A cet âge, les adolescents ont souvent d'autres préoccupations et pourtant : **le recensement est obligatoire.**

QUI ?

Tous les Français, filles et garçons âgés de 16 ans.

POURQUOI ?

Pour pouvoir être convoqué à la Journée Défense et Citoyenneté (JDC) *.

Pour être inscrit d'office sur les listes électorales.

COMMENT ?

Deux possibilités s'offrent à vous :

PAR INTERNET

1 – Créez votre compte sur www.service-public.fr

2 – Vérifiez ensuite que le e-recensement est possible dans votre commune.

3 – Munissez vous des documents numérisés suivants : pièce d'identité et livret de famille.

4 – Allez dans la rubrique « Papiers-Citoyenneté », cliquez sur « recensement, JDC et service national », ou dans la zone « rechercher » tapez « recensement ».

5 – Suivez les instructions.

A LA MAIRIE DE VOTRE DOMICILE

Munissez-vous des documents suivants : pièce d'identité et livret de famille.

* Obligatoire pour obtenir le permis de conduire et pour passer tout examen soumis à l'autorité de l'état.



L'organisation de ma JDC, maintenant c'est en ligne !

-  J'ai entre 18 et 25 ans
-  Je m'inscris en quelques clics
-  Je m'informe de A à Z



NON ESPACE PERSONNALISÉ DE RECENSEMENT SUR MON SMARTPHONE GRÂCE AU QR CODE.



- 1/ JE TÉLÉCHARGE UNE APPLICATION LECTEUR DE QR CODE SUR MON SMARTPHONE.
- 2/ JE SCANNE CE QR CODE AVEC MA NOUVELLE APPLICATION.
- 3/ JE SUIS SUR LE SITE GRÂCE À MON SMARTPHONE ET JE PROFITE IMMÉDIATEMENT DES SERVICES DU NOUVEAU SITE.

Prévoir un délai de 5 mois entre le recensement et la création du compte.

Informations CALITOM



Des problèmes de tri encombrants

Alors que les bacs jaunes sont destinés à collecter les emballages recyclables et le papier uniquement, ils contiennent régulièrement des éléments encombrants ne répondant pas aux consignes de tri.

Ces erreurs, et actes parfois mal intentionnés, posent des problèmes importants car ces éléments sont mélangés avec les déchets recyclables acheminés au centre de tri Atrion. Ils ont un impact négatif sur le fonctionnement du site (maintenance, arrêts techniques, surcoût...) et sont dangereux pour le personnel. Ces très grands formats conduisent à des bourrages qui peuvent fortement diminuer le débit de l'usine en le divisant par deux, abîmer prématurément les équipements du process et nécessitent des interventions souvent difficiles voire dangereuses pour les agents.



Déposez-les en déchèterie exclusivement, pour la sûreté des agents et le bon recyclage des matériaux !



Gros cartons d'emballage



Bidons de plus de 5L en plastique



Matelas et mousse



Filets



Piscines gonflables



Tuyaux, câbles et ficelles



Bâches



Pneus *

* Modalités spécifiques : contactez votre collectivité



Pour en savoir plus sur le fonctionnement du centre de tri Atrion, venez découvrir les coulisses ! Des visites sont organisées toute l'année au travers d'un parcours jalonné de vidéos, d'ateliers et de panoramas. Visites gratuites à partir de 8 ans, sur inscription au n°vert 0 800 500 429 ou www.calitom.com



Retrouvez les déchèteries et les horaires d'ouverture sur :
GrandAngoulême : www.pluspropremaville.fr
Calitom : www.calitom.com

Plus d'informations sur www.calitom.com et www.pluspropremaville.fr



Un pas de + vers le zéro déchet

DLC OU DDM ?

En France, les produits alimentaires commercialisés comportent une date de péremption afin que le consommateur soit informé de leur date limite de consommation. Deux types de dates sont ainsi fixés par les fabricants. Cette durée de vie tient compte de nombreux facteurs et d'une certaine marge de sécurité sanitaire. Décryptage :

90%

Des consommateurs jetteraient prématurément à la poubelle de la nourriture encore consommable.

Date Limite de Consommation (DLC)

À consommer jusqu'au

Après cette date le produit est périmé et non consommable.

Trop avancés, ces aliments peuvent présenter un danger pour la santé humaine allant jusqu'à l'intoxication :



Viande



Poisson



Charcuterie



Œufs



Produits laitiers



Plats cuisinés

Certaines denrées peuvent encore être mangées quelques jours après la date limite. Les supermarchés ont l'obligation de retirer de la vente tout aliment comportant une date dépassée.

Ne consommez pas un aliment dont l'aspect, le goût, l'odeur a changé ainsi qu'un emballage gonflé. Ce sont de bons indicateurs pour vous alerter.

Date de Durabilité Minimale (DDM)

À consommer de préférence avant le

Après cette date le produit n'est pas périmé, il peut avoir perdu certaines de ses qualités mais reste sans danger.

Cette formule s'applique majoritairement aux produits ci-dessous :



Boîtes de conserves



Riz



Pâtes



Gâteaux secs



Sucre



Farine

Ces aliments peuvent être consommés quelques mois au-delà de la date. C'est le cas du sucre, du sel qui sont par nature des conservateurs...

Ces produits ne présentent pas de danger pour la santé une fois la date passée. Leur goût peut être moins prononcé, leur texture initiale légèrement modifiée...

Plus d'informations sur www.jagispourreduire.com

calitom
service public des déchets

La modernisation de la collecte pour améliorer le recyclage et la valorisation



Alors que le service de collecte a fait l'objet de nombreuses évolutions ces dernières années, une étude réalisée en 2022 a permis de faire le bilan et de définir le service de collecte de demain. Cinq mesures principales ont été identifiées pour maintenir et renforcer la qualité de service tout en améliorant le recyclage des déchets.

• **La collecte des ordures ménagères en sacs transparents tous les 15 jours** pour améliorer

efficacement et durablement les gestes de tri et de compostage, et amplifier les résultats concluants de l'expérimentation menée en 2022 auprès de 15 000 charentais ;

• **La collecte en porte-à-porte** partout où cela est possible pour maintenir la qualité de service rendu aux usagers, permettre un contrôle de la qualité des déchets présentés à la collecte et supprimer progressivement les bacs de regroupement qui sont sources de trop d'incivilités et d'erreurs ;

• **La collecte sélective toutes les semaines** compte tenu de l'extension des consignes de tri et des volumes plus importants à collecter ;

• **La dotation progressive en bacs individuels** pour les ordures ménagères et la collecte sélective afin d'améliorer les conditions de

collecte pour les agents ;

• **Le tri des déchets alimentaires** avec la poursuite des dotations de composteurs individuels, le déploiement des points de compostage partagés et les bornes de collecte.

Ces déploiements progressifs sont à l'étude dans chaque territoire charentais selon leurs spécificités.

📄 **Pour tout comprendre du programme, découvrez la plaquette sur www.calitom.com**



Plus d'informations sur www.calitom.com - N° vert 0 800 500 429

Un petit résumé des manifestations organisées par la Municipalité



Le samedi 21 Janvier 2023 a eu la traditionnelle cérémonie des vœux de la Municipalité. Nous avons eu le plaisir de voir un grand nombre de podiorégaliens participer avec plaisir à cette soirée en écoutant le discours du Maire et la présentation des associations communales

Nettoyage de printemps du 18 Mars 2023



Le 18 Mars, notre traditionnel nettoyage de printemps a eu lieu sous un temps maussade qui n'a pas empêché nos irréductibles de participer et des nouveaux de nous rejoindre pour nettoyer les petits chemins et routes de Puyréaux. Afin de retrouver nos habitudes, nous avons pu tous ensemble profiter d'un apéritif et d'un repas offert par la Municipalité.

Repas des Aînés du 19 Mars 2023



Le 19 Mars 2023 a eu lieu le repas annuel des Aînés offert par la commune, préparé par le restaurant L'Escale et servi par le conseil municipal, leurs conjoints et leurs enfants. Pour rappel sont conviées les personnes de la commune de plus de 65 ans dans l'année, qui reçoivent une invitation à retourner en mairie.

Commémoration du 8 Mai 2023



La cérémonie du 8 Mai a eu lieu en présence d'un grand nombre de participants, de nombreux enfants qui ont activement participé à cette commémoration en mémoire de nos combattants tombés pour la France.



Repas de quartier aux Sablons



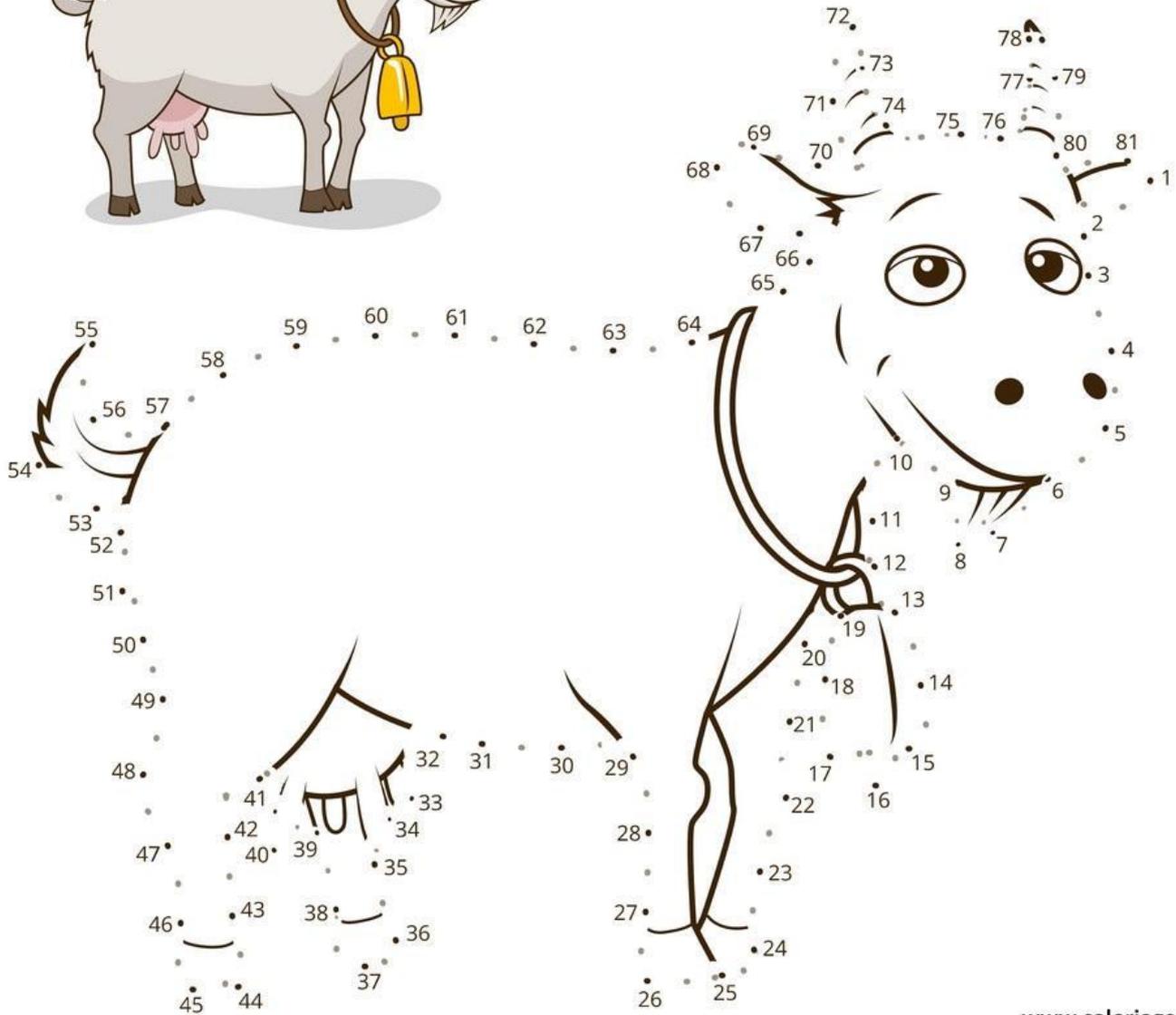
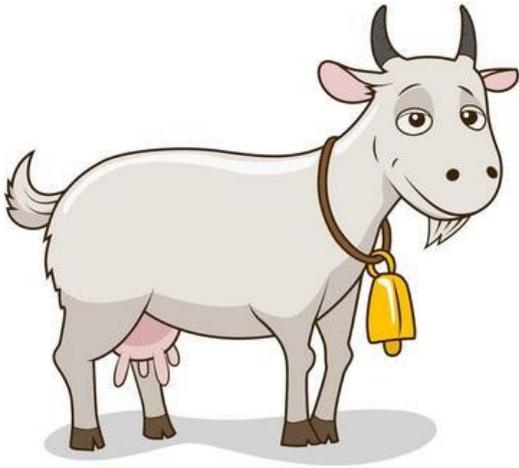
Aux Sablons, depuis une quinzaine d'année, le premier samedi du mois de juillet, égal : *repas de quartier*. La formule est simple, nous nous retrouvons dans le jardin ou le garage, selon la météo, d'un habitant du quartier. Chacun apporte selon ses envies , soit une entrée du fromage ,un dessert du pain ou du vin, le plat principal est généralement commandé à un commerçant de proximité, cette année c'est la pizzeria « ça chauffe Marcel »qui nous a préparé un excellent poulet pommes de terre.

Ce premier juillet 2023 nous étions 26, chez Brigitte et Jean François, bonne humeur et convivialité étaient de la partie, nous avons passé un très bon après-midi, pris des nouvelles de chacun et bien sûr pris rendez-vous pour l'année prochaine dans un autre jardin bien évidemment.

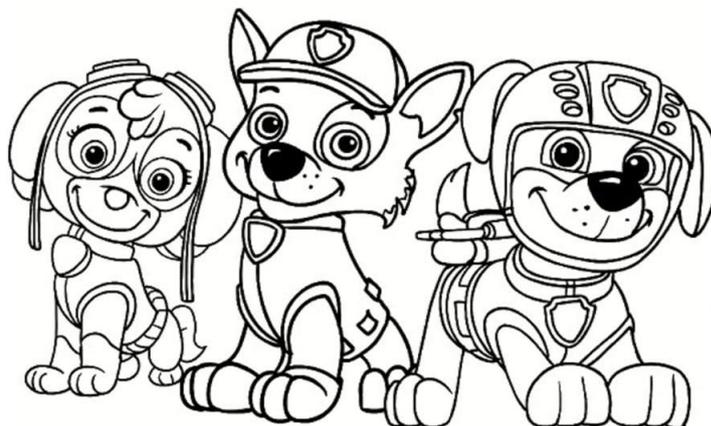


Article écrit par Nadine Chêne

LE COIN DES ENFANTS



www.coloriage.info



Trouve 10 différences.



lululataupe.com

LE COIN DES GRANDS

UNE PLUIE DE MOTS

P	I	N	O	N	D	A	T	I	O	N
R	D	E	M	E	E	S	R	E	V	A
E	B	E	A	G	R	E	L	E	D	A
C	R	O	L	U	B	R	U	I	N	E
I	O	R	E	U	T	A	M	I	L	C
P	U	A	I	E	G	M	E	T	E	O
I	I	G	U	O	R	E	T	N	E	V
T	L	E	L	L	B	R	U	M	E	S
A	L	C	P	E	F	L	A	Q	U	E
T	A	I	S	E	T	E	P	M	E	T
I	R	E	P	L	U	V	I	E	U	X
O	D	L	D	N	U	A	G	E	U	X
N	S	E	I	C	R	I	A	L	C	E
S	S	E	C	H	E	R	E	S	S	E

- Eole
- Ciel
- Vent
- Météo
- Pluie
- Grêle
- Orage
- Climat
- Déluge
- Averse
- Flaque
- Brumes
- Bruine
- Nuageux
- Pluvieux
- Tempêtes
- Inondation
- Sécheresse
- Brouillard
- Éclaircies
- Précipitations

Avec les lettres restantes, trouve le mot caché

C'est sa fête le 8 juin

INFOS UTILES

MAIRIE 05.45.22.26.09

27, Rue Eugène de Thiac

Attention : Nouvelles adresses mail

Secrétariat de mairie : mairie@puyreaux.fr

Maire : M Didier Bertrand : dbertrand@puyreaux.fr

Adjoints :

M Laurent Vidal : lvidal@puyreaux.fr

M Gérard Coinchelin : mairie.puyreaux3@orange.fr

Mme Florence Souchard : fsouchard@puyreaux.fr

Site internet : www.puyreaux.fr

Horaires d'ouverture :

Lundi 9h à 12h,

Mardi et Vendredi 14h à 17h30

SIVOM 05.45.22.51.81

Mail : sivom16230@orange.fr

Ouvert les Jeudi et Vendredi matin

Bibliothèque le Petit Mairat

16230 St CIERS

ECOLE PUYREAUX 05.45.22.28.67

2, Grand' Rue

ECOLE St CIERS 05.45.22.74.32

Rue de l'Eglise

DECHETTERIE 05.45.22.46.03

2, Le Petit Pont

16230 PUYREAUX

Horaires d'ouverture :

Lundi, Mardi, Jeudi, Vendredi, Samedi

9h à 12h – 14h à 18h

BIBLIOTHEQUE LE PETIT MAIRAT

16230 SAINT CIERS 05.45.22.51.81

Email : bibliosaintciers@orange.fr

Horaires d'ouverture :

Mardi : Matin sur rendez-vous

Après-midi : 16h à 18h,

Mercredi : 10h à 12h

Jeudi : Sur rendez-vous

Samedi : 9h30 à 12h30 le 1^{er} et 3^{ème} samedi du

mois

POMPIERS 05.45.22.72.35

Avenue Paul Mairat

16230 MANSLE les FONTAINES

Communauté de Communes Cœur de Charente

Assainissement collectif et non collectif et

Urbanisme (PLUI) 05.45.20.71.33

16230 MANSLE les FONTAINES

URGENCE : 112

SAMU : 15

POLICE : 17

POMPIERS : 18

LA POSTE 36.31

17 rue Grange du Chapitre

16230 MANSLE les FONTAINES

CABINET MEDICAL 05.45.22.23.23

Bd Gambetta

16230 MANSLE les FONTAINES

KINESITHERAPEUTES 05.45.22.51.34

Square Jean Bouillon

16230 MANSLE les FONTAINES

Corine GILLES – Philippe BARTHELET –

Laurent GILLES

PHARMACIE DE MANSLE les FONTAINES

15 rue Grange du Chapitre 05.45.22.20.37

GENDARMERIE 05.45.20.30.19

Segellas

16230 MANSLE les FONTAINES

CABINETS INFIRMIERS de MANSLE les FONTAINES

GREGOIRE Caren

VIGIER Magalie 05.45.22.78.56

MADIGOUT Sophie

FLEUREAU Danièle

CONCESSION Damien 05.45.22.73.10

AUBIN Amélie

ROBERT Marie-Laure 05.45.22.22.24

RASPILER Agnès

MEDIATHEQUE 05.45.22.74.30

21 Rue Grange du Chapitre

16230 MANSLE les FONTAINES

OFFICE DU TOURISME du PAYS du RUFFECOIS :

Place Gardoire

16230 MANSLE les FONTAINES 05.45.20.39.91

CABINET VETERINAIRE : 05.45.22.27.47

Dr HEINSTRE Mauve

La Gagnarderie

16230 MANSLE les FONTAINES